

Bien voir et être vu : la visibilité au service de la sécurité



La visibilité est un élément essentiel de la sécurité routière. Pourtant, elle est encore trop souvent sous-estimée, alors qu'elle concerne l'ensemble des usagers de la route : automobilistes, cyclistes, piétons et utilisateurs de trottinettes électriques. À travers sa campagne de prévention MADE VISIBLE, le Touring Club Suisse (TCS) rappelle qu'être bien visible est un réflexe simple qui contribue à la sécurité routière

À la tombée de la nuit, sous la pluie, dans le brouillard ou lors des matinées brumeuses, bien voir ne suffit pas : **il faut aussi être vu**. Une évidence parfois oubliée, notamment en automne et en hiver, lorsque les journées raccourcissent.

Les automobilistes en première ligne

Pour les conducteurs, la première étape consiste à s'assurer que leur véhicule est parfaitement visible. Des phares propres, des feux en bon état de fonctionnement et l'utilisation des feux de croisement dès que la luminosité diminue sont des réflexes indispensables. Un véhicule bien éclairé permet non seulement de mieux voir son environnement, mais aussi d'être clairement identifié par les autres usagers. Bien voir passe également par une bonne vision : il est recommandé de faire contrôler régulièrement sa vue et de porter des lunettes si nécessaire.

Les bons réflexes pour les deux-roues

Les cyclistes et les utilisateurs de trottinettes électriques doivent eux aussi veiller à leur visibilité. Les vélos classiques doivent être équipés d'un feu blanc à l'avant et d'un feu rouge à l'arrière, à utiliser de nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante. Les vélos

électriques et les trottinettes électriques, quant à eux, doivent circuler avec leurs feux allumés, y compris de jour. Des réflecteurs, notamment sur les pédales et les roues des vélos, ainsi que des éléments réfléchissants, complètent efficacement l'éclairage et renforcent la visibilité.

Pourtant, il n'est pas rare de croiser des usagers circulant sans lumière, parfois vêtus de noir de la tête aux pieds. Ils restent alors quasiment invisibles jusqu'au dernier moment. Les vêtements jouent également un rôle essentiel : une personne habillée de couleurs sombres n'est visible qu'à environ 25 mètres. Cette distance passe à 40 mètres avec des vêtements clairs ou fluorescents et atteint jusqu'à 140 mètres grâce à des éléments réfléchissants.

Les piétons aussi concernés

Les piétons sont également exposés, notamment lorsqu'ils traversent en dehors des passages protégés ou longent des routes peu éclairées. Habillés de couleurs sombres, ils deviennent rapidement difficiles à distinguer.

Là encore, quelques gestes simples peuvent faire la différence : privilégier des vêtements clairs ou porter des accessoires réfléchissants, visibles de loin dans les phares des véhicules. Aujourd'hui, ces équipements sont de plus en plus intégrés aux sacs et aux vestes des enfants, un bon exemple dont les adultes peuvent eux aussi s'inspirer. À travers sa campagne de prévention MADE VISIBLE, le Touring Club Suisse s'engage à sensibiliser tous les usagers à l'importance de la visibilité. Quelques réflexes simples suffisent à améliorer la sécurité de chacun et à contribuer à des déplacements plus sûrs pour tous.

Soyez prudents et bel automne à tous, en toute sécurité.